



N° 127

Le 28 mai 1991

NORTHERN TELECOM SIGNE UN IMPORTANT CONTRAT AVEC LA CHINE GRÂCE À L'APPUI FINANCIER DE LA SEE

Le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur, l'honorable Michael H. Wilson, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), apportera son appui financier à la fourniture d'équipement numérique par Northern Telecom Canada Limitée (NTCL). L'opération sera financée en vertu d'un prêt accordé à la Chine pouvant atteindre 42,2 millions de dollars américains.

NTCL fournira de l'équipement à cinq provinces chinoises, notamment des systèmes numériques à hyperfréquence et des systèmes de commutation numérique. Northern Telecom, dont le siège social est à Mississauga (Ontario), est un important fournisseur mondial de systèmes de télécommunication entièrement numériques. L'opération créera quelque 1 110 années-personnes d'emploi au Canada.

L'opération a été jugée conforme aux lignes directrices du gouvernement canadien concernant les échanges commerciaux avec la Chine, annoncées en juin 1989. Le projet permettra de préserver les liens établis par l'exportateur, et il comporte un volet formation qui favorise les échanges personnels directs. Il est à noter que le matériel de télécommunication ainsi que les services fournis visent à répondre à des besoins civils intérieurs.

L'opération est financée en vertu d'une ligne de crédit établie entre la SEE et la Banque de Chine. La SEE prête des fonds à la Banque de Chine qui, à son tour, les prête à des utilisateurs chinois.